

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 16 (1928)

Heft: 296

Artikel: Après le 2 décembre

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-259546>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE

Mouvement Féministe

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Paraissant à Genève tous les quinze jours le vendredi

ABONNEMENTS SUISSE..... Fr. 5.— ÉTRANGER... . 8.— Le Numéro.... . 0.25	DIRECTION ET RÉDACTION M ^{lle} Emilie GOURD, Crêts de Pregny Compte de Chèques I. 943	ADMINISTRATION M ^{lle} Marie MICOL, 14, r. Micheli-du-Crest	ANNONCES 12 insert. 24 insert La case, Fr. 45.— 80.— 2 cases, . 80.— 160.— La case 1 insertion: 5 Fr.
----------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le second semestre de l'année en cours.

SOMMAIRE: Après le 2 décembre: E. G^d. — Les femmes veulent-elles voter?...: Lucy DUTOIT. — De ci, de là... — Pétition fédérale en faveur du suffrage féminin: E. G^d. — Education et éducatrices en Suisse (*suite et fin*): E. SERMENT. — Correspondance. — Association suisse pour le Suffrage féminin. — Carnet de la Quinzaine. — *Feuilleton*: Dans la rue: Maria VÉRONÉ. — *Illustration*: M^{lle} Soumé Tcheng.

AVIS IMPORTANT

Nos abonnés de Suisse trouveront encarté dans ce numéro un bulletin de versement à notre compte de chèques postaux N° I. 943, dont nous les prions de bien vouloir se servir pour acquitter auprès de notre Administration le paiement de leur abonnement pour 1929.

Le prix de cet abonnement a été maintenu à 5 fr. par an, ceci afin de permettre à ceux dont la bourse n'est pas indéfiniment extensible de continuer à recevoir notre journal. Mais ce prix officiel est au-dessous du prix réel de revient, qui est de 6 fr. et qu'ont bien voulu payer intégralement l'an dernier la forte majorité de nos abonnés, nous permettant ainsi d'équilibrer notre budget dans des conditions plus normales. Nous n'avons pas besoin de dire d'avance notre reconnaissance à tous ceux qui voudront faire le même geste cette année.

Enfin, pouvons-nous rappeler à tous nos abonnés que la poste nous taxe de 5 centimes par versement fait à notre compte de chèques, et que, si ce sou n'est presque rien à ajouter en supplément à chaque abonnement, la multiplication de toutes ces petites sommes finit par représenter pour nous la valeur d'une dizaine d'abonnements au moins? Aussi tous nos remerciements vont-ils également à ceux qui voudront bien s'en souvenir en remplissant leur bulletin.

Le MOUVEMENT FÉMINISTE.

Après le 2 Décembre

Point d'argent, point de Suisse... Ce dicton populaire, moins que glorieux pour notre histoire, ne pourrait-il pas nous servir maintenant de devise nationale après la désolante, après la consternante votation du 2 décembre? ...

Car ce verdict du peuple suisse, ce recul caractérisé sur la réponse droite et nette qu'il avait donnée il y a huit ans aux partisans des jeux de hasard, est une consternation. Nous avons déclaré que nous mettions le souci de notre portemonnaie au-dessus de toute préoccupation de dignité et de santé morale. Nous avons montré que nous étions un peuple de larbins, l'échine courbée devant l'étranger, devant celui que nous supposons payer le plus grassement. Nous avons délibérément tourné le dos à toutes nos traditions de propreté morale, de dignité de vie, de respect du travail sain et libérateur. Nous avons dé-

crété que les jeux de hasard méritaient d'être élevés à la hauteur de jeux officiels nationaux. Nous avons fait ce qu'aucun peuple au monde n'a fait: nous avons inscrit dans notre Constitution, dans notre charte nationale, qui succède en droite ligne à ce Pacte que nous allons pieusement saluer dans l'Hôtel de Ville armorié de Schwyz, que les jeux d'agrément en usage dans les kursaals (et bien naïf qui ignorerait ce que cache cet euphémisme!) sont d'intérêt public. C'est admirable, c'est réconfortant, c'est patriotique, et nous pourrions plus que jamais nous gargariser, dans les réunions internationales, de la conviction confortable et béate qu'« il n'y en a point comme nous ». Point comme nous, en effet. Nous sommes d'accord.

Et pourtant la campagne a été menée avec intensité par les défenseurs du véritable idéal de notre vie nationale, par ceux

PORTRAITS DE FÉMINISTES



Cliché Mouvement Féministe

M^{lle} SOUMÉ TCHENG

Avocate et femme politique chinoise, Dr. en droit de l'Université de Paris, qu'il est question de nommer ambassadeur de Chine en France.

qui croient que la gloire d'un peuple ne réside pas dans le nombre de tripots installés sur son territoire, ni dans l'afflux de personnages louches envahissant nos plus admirables et nos plus grandioses sites alpestres. Mais on avait affaire à trop forte partie. A trop d'argent. A trop de bourrages de crânes. A trop d'oreilles complaisantes où l'on a versé à jet continu, l'affirmation fautive, abondamment démentie par les faits, que les jeux de hasard étaient une nécessité touristique inévitable. A trop d'habileté aussi: combien de ceux qui ont voté *oui* en ce néfaste dernier dimanche l'ont-ils fait parce qu'on les avait persuadés qu'il s'agissait de résister à une avalanche d'interdictions fédérales, dont celle des jeux n'était que la première étape? Il y a tant de gens que la seule idée, habilement exploitée, d'un *Verbot* venu de Berne affole, que cet argument, complètement en dehors de la question, a exercé une influence considérable.

Et surtout, nous avons eu à faire à une mentalité déjà tristement atteinte par l'opportunisme économique, par le matérialisme bas, par la *Realpolitik* qui, peu à peu, empoisonne et gangrène notre peuple. Gagner de l'argent, beaucoup d'argent, le plus facilement possible, le plus vite possible, par tous les moyens possibles, c'est là l'inquiétude idéal d'un nombre toujours grandissant de nos concitoyens. Le reste ne compte pas, ou est bon pour les utopistes et les momiers. « Moi, je me place au point de vue commercial », nous disait un électeur — un père de famille pourtant — avant d'aller délibérément voter *oui*. Et même fussions-nous parvenue à lui démontrer qu'au point de vue commercial, il engageait notre pays dans une mauvaise affaire, — ce qu'il se refusait d'ailleurs obstinément à croire, — que l'idée qu'il peut exister dans la vie d'une nation des forces morales d'une valeur supérieure ne semblait pas l'effleurer un instant. Que devons-nous penser d'un peuple chez qui le sens de l'idéal fléchit ainsi? ... Et quelle lourde responsabilité porte le Conseil fédéral, qui, à l'unanimité, a pu recommander aux électeurs l'acceptation de cette néfaste initiative! De quel poids, en effet, n'a pas été pour ceux qui ne se donnaient pas la peine de réfléchir par eux-mêmes, la déclaration gouvernementale! Mais si les peuples n'ont que les gouvernements qu'ils méritent, la majorité du peuple suisse a prouvé dimanche qu'il ne méritait pas mieux...

... Et nous, les femmes? On a beaucoup dit, on a beaucoup assuré que si les femmes avaient voté, le résultat de la votation aurait été différent. Nous voudrions le croire. Dans quelques cantons, sans doute, comme à Genève, par exemple, l'apport des voix féminines aurait, nous le pensons, transformé la majorité acceptante en une majorité rejetante. Mais nous avons trop entendu les sophismes par lesquels des groupements féminins de certaines régions s'appliquaient — en toute bonne foi d'ailleurs — à justifier leur attitude, nous avons trop constaté l'emprise exercée sur eux par l'atmosphère ambiante, pour ne pas devoir en conscience élever un doute en ce qui concerne l'ensemble du pays. D'autres occasions, d'ailleurs, ne nous ont-elles pas déjà permis la désolante constatation que la vague d'opportunisme matérialiste menace aussi notre mouvement? ...

En revanche, et dans certaines régions, l'inquiétude des derniers jours, la consternation et l'indignation une fois le résultat connu, ont été autant de coups de fouet qui ont stimulé notre mouvement. Nous savons des suffragistes tièdes qui sont devenues ferventes, des adversaires qui se sont déclarées converties. Et nous savons ainsi que la souffrance de beaucoup d'entre nous d'être tenues à l'écart en cette heure capitale n'a pas été vaine.

* * *

A côté de ce lamentable résultat, la journée du 2 décembre nous a apporté une joie inattendue: le pastorat féminin a été accepté à Genève par une belle majorité de près d'un millier de voix, et par la presque unanimité des paroisses: 24 sur 25.

Nous le disons franchement: nous eussions de beaucoup préféré que le résultat de ces deux votations simultanées eût été interverti, c'est-à-dire que l'initiative sur les jeux de hasard eût été repoussée au prix de l'échec du pastorat féminin. Car non seulement ce n'eût été qu'un insuccès passager, mais aussi un échec infiniment moins significatif d'une mentalité que nous réprovoons: on peut, pour des motifs extrêmement respectables

être opposé au pastorat féminin, alors que nous ne pouvions admettre que l'on soit partisan des jeux de hasard. Mais dans les circonstances actuelles, c'est une consolation que ce vote de l'Eglise nationale genevoise. D'autant plus, et nous tenons à y insister ici, que c'est la première fois à travers le monde, croyons-nous, que l'accession au pastorat, même auxiliaire, est reconnue aux femmes par la décision d'une votation populaire, ce qui lui confère assurément un poids beaucoup plus grand que la simple décision d'un Synode. Et, qui plus est, d'une votation populaire à laquelle ont largement participé des femmes, montrant l'usage réfléchi et conscient qu'elles savent faire de leur bulletin de vote. Au point de vue suffragiste, donc, comme à celui de la reconnaissance à la femme du droit à l'une des plus nobles vocations, nous pouvons être satisfaites.

Les chiffres officiels prouvent, en effet, que les femmes ont voté dans une proportion légèrement supérieure à celle des hommes: 1375 ont été aux urnes, pour 1243 hommes. Leur intérêt, un peu lent d'abord à se manifester, s'est éveillé et a été actif. Et nous pensons que le travail discret, mais continu, de notre Commission d'action pour le pastorat féminin, qui a organisé des causeries, dans de nombreuses réunions de couture, groupements de jeunesse, etc., à la campagne surtout, qui a suscité des articles de presse, n'a pas été en vain. Naturellement, du côté adverse, on n'a pas manqué d'essayer de jeter, par des polémiques à l'écart desquelles elle s'est prudemment tenue, le discrédit sur son activité, de lui reprocher de compter parmi ses membres des féministes qui avaient commis le crime d'assister aux débats du Consistoire, de lui reprocher aussi d'utiliser des temples pour des Assemblées électorales... L'opinion publique, appuyée sur l'avis presque unanime du Consistoire et du corps pastoral, a fait bon marché de ces allégations, et la prétendue Assemblée électorale dans le temple de la Madeleine, que l'on nous a si véhémentement reprochée, a été tout au contraire une très belle réunion, à caractère profondément recueilli et religieux, grâce au concours de trois jeunes femmes, pasteurs et futurs pasteurs: M^{lles} Marcelle Bard (Genève), Berthe Bertsch (Mulhouse), et Lydie von Auw (Olton). Il était émouvant, certes, en les voyant et les entendant, toutes trois si jeunes, si ferventes, si intensément convaincues, d'évoquer l'avenir de consécration et de service qu'elles représentent, et auquel une force humaine ne peut mettre de barrière.

Nous avons déjà indiqué que le pastorat féminin tel qu'il vient d'être adopté dans l'Eglise protestante nationale de Genève est un pastorat auxiliaire, qui ouvre aux femmes toutes les fonctions du ministère, mais qui ne les autorise pas à être élues à la tête d'une paroisse. Il n'en reste pas moins que c'est un champ très vaste d'activité spirituelle et religieuse, auquel peuvent maintenant accéder les jeunes forces féminines. Nous en sommes profondément heureuse. Car, si c'est une victoire féministe qui a été remportée, c'est aussi la victoire d'un principe de justice et de libération spirituelle. Or, est-il une époque où nous ayons davantage besoin du triomphe de la justice et des forces spirituelles?

E. Gd.

Les femmes veulent-elles voter?...

Depuis le début d'octobre, le journal bernois le *Bund* a procédé dans ses colonnes à une enquête intitulée: *Doit-on demander aux femmes si elles désirent le droit de vote?* Seules les femmes étaient admises à développer leur point de vue. 55 réponses ont été publiées. Presque tous les côtés de la question ont été ainsi abordés par des femmes de tous les milieux: ouvrières, femmes aisées, jeunes filles, mères, grand'mères, célibataires, étudiantes, universitaires, institutrices, campagnardes et citadines, chacune apportant sa note personnelle et des arguments variés. Car il faut ajouter que la plupart d'entre elles, oubliant la question posée, ont pris plutôt position *contre* ou *pour* le suffrage féminin lui-même, apportant ainsi un élément de plus dans la controverse, devenue par là d'autant plus intéressante: 35 réponses sont favorables aux droits des femmes, 19 y sont opposées, 1 est neutre.

Ce n'est pas la première fois qu'une consultation de ce genre